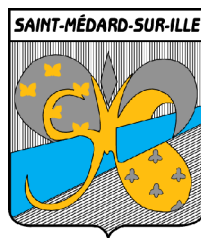


PROJET EDUCATIF



Commune de **SAINT-MEDARD-SUR-ILLE**



Sommaire

INTRODUCTION.....	2
A/ LE CŒUR DE CIBLE.....	3
B/ LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES.....	3
C/ LES OBJECTIFS EDUCATIFS DES ACTEURS.....	4
D/ L'EVALUATION DES OBJECTIFS FIXES.....	5
E/ COMMUNICATION DU PROJET.....	5
CONCLUSION.....	6

INTRODUCTION

La commune a choisi d'ouvrir un ALSH pour répondre à un besoin des familles qui jusqu'en 2012 pouvaient s'adresser aux structures des communes avoisinantes. Dans le futur, la commune verra sa population augmenter. L'arrivée de jeunes parents entrainera une augmentation de l'effectif des élèves de l'école primaire. La commune a réalisé la construction d'une école maternelle toute neuve. Les besoins des parents ne se limitent pas au temps scolaire.

Cette succession d'engagement illustre la place primordiale que l'équipe municipale accorde à l'éducation avec le souci permanent et constant qu'une action ne peut être réellement efficace que si elle est commune et cohérente dans les différents dispositifs communaux spécifiques à chaque classe d'âge.

Dans cette optique, la ville de SAINT-MEDARD-SUR-ILLE entreprend l'élaboration d'un Projet Educatif qui prend en compte les différents temps de vie de l'enfant.

Il s'agit, en tant que co-éducateur avec les parents et les enseignants, de permettre à tous les enfants de s'épanouir, de participer à la structuration de leur personnalité, d'offrir l'occasion, dans les conditions d'un bon équilibre affectif, de développer leurs potentialités selon leur propre rythme, d'être solidaires des autres et respectueux de l'environnement.

A/ LE CŒUR DE CIBLE

5 axes principaux sont définis et il est demandé aux acteurs de contribuer à :

- √ Participer à la coéducation de l'enfant, après les parents premiers éducateurs et l'école qui propose l'instruction.
- √ Former un être humain épanoui et autonome sur le plan physique, moral et culturel permettant une meilleure construction personnelle.
- √ Devenir un citoyen responsable et respectueux de l'environnement
- √ Etre solidaire des autres dans leur diversité pour mieux vivre ensemble
- √ L'accès à tous les enfants de tranche d'âge sans aucune distinction

Mais promouvoir une politique éducative, c'est aussi :

- √ Favoriser les relations avec les familles, sous forme d'informations, de rencontres.
- √ Proposer un cadre sécurisant pour l'enfant et les parents
- √ Assurer un suivi éducatif, et créer une culture de l'enfance où tout mineur trouve un espace qui le fait exister, lui permettre des découvertes sur lui, les autres et le monde extérieur.

B/ LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

L'enfant a de nombreux besoins :

- √ **Besoin de mouvement mais besoin de repos et de détente**

Le besoin de mouvement est universellement reconnu pour le développement de l'enfant. Il se traduit par marcher, sauter, grimper, ramper, porter, lever, courir, exercer son adresse et son équilibre. Par ailleurs, l'enfant aspire aussi à de vrais moments de repos et de détente où il peut se reposer, jouer tranquillement. Il est important que l'enfant puisse disposer dans la journée de temps où il puisse s'isoler, se cacher, discuter et jouer librement.

- √ **Besoin de sécurité mais besoin de se mesurer au risque**

Le besoin de sécurité, c'est à la fois la sécurité matérielle, la sécurité physique et la sécurité affective. Par ailleurs très jeune, il commence à s'essayer à la difficulté. Il affronte les situations dangereuses à son échelle. Il éprouve un grand plaisir à se

mesurer au risque, à avoir peur. Ce besoin se manifeste par le désir d'explorer, de sauter, de grimper haut, de faire du feu, etc...

√ **Besoin de socialisation mais besoin d'autonomie**

Pour son développement, l'enfant a besoin des autres pour ses jeux, pour se comparer et pour grandir. Il a besoin d'apprendre à former des relations interpersonnelles qui ne se limitent pas à des enfants de son âge. Il a besoin de pouvoir faire l'expérience de l'initiative et de l'autonomie et pour ceux qui en éprouvent le besoin de solitude.

√ **Besoin de fiction, d'imagination**

L'enfant explore, touche, sent, voit et regarde. Plus il grandit plus son exploration s'intensifie. Il faut alors saisir toutes les occasions pour le mettre en présence des choses réelles. Sa curiosité est insatiable dans tous les domaines s'il est sensibilisé et invité à faire.

C/ LES OBJECTIFS EDUCATIFS DES ACTEURS

Le directeur : Il est garant du bon fonctionnement de la structure, de la sécurité des enfants ainsi que du projet pédagogique et éducatif. Il assure la gestion humaine, administrative et financière de la structure. Relais hiérarchique, il assure un lien important entre les commandes et les réalités de terrain.

L'animateur : Il est le garant des enfants qui lui sont confiés et assure l'accueil des enfants et des familles au quotidien. Il a pour charge d'animer, soit donner vie aux temps de loisirs de l'enfant. Par l'intermédiaire de projets structurés, il s'inscrit dans un réel projet à visée éducative.

Les intervenants spécialisés : Responsable de la technicité, ils permettent d'approcher des disciplines ou expériences nouvelles au-delà de la simple initiation dans certains cas. En coéducation avec l'équipe d'animation, ils apportent une richesse supplémentaire tout en garantissant la sécurité des publics.

√ **Chaque professionnel doit être conscient de son rôle et contribuer à tendre vers les orientations communes à tous. Pour cela, chacun devra être sensibilisé à ce projet éducatif.**

D/ L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS FIXES

Différentes évaluations sont mises en place :

√ Evaluations collectives :

L'équipe d'animation analyse annuellement l'action éducative menée. L'objectif étant de réviser les objectifs, de proposer de nouveaux moyens d'actions après avoir analysé les réussites et échecs éventuels.

Le responsable de service analyse ces résultats, actions et propositions avec le responsable de structure.

√ Evaluations individuelles :

Les agents sont inclus dans une méthode de projets à tous les niveaux. Ils sont les premiers évaluateurs de leur propre action et établissent au moins une fois par an, un bilan de leur action avec le responsable de structure.

Les analyses et bilans sont transmis aux élus et pourront être le cas échéant, modifiés. De nouveaux axes seraient alors définis en réunissant les instances compétentes.

E/ COMMUNICATION DU PROJET

Ce projet doit être accessible et repéré de tous :

- √ Elus locaux
- √ Personnel des structures éducatives
- √ Familles
- √ Institutions
- √ Partenaires

Pour cela, nous utiliserons tous les vecteurs de communication mis à notre disposition :

- √ Projet consultable prochainement sur le site internet de la ville.
- √ Projet remis à chaque professionnel des secteurs concernés.
- √ Projet systématiquement remis lors d'une nouvelle embauche.

- √ Projet remis aux familles qui le souhaitent lors des inscriptions annuelles.
- √ Projet affichés dans les structures éducatives
- √ Projet envoyé par courrier ou remis aux partenaires institutionnels.

CONCLUSION

Le projet éducatif doit rester un outil évolutif et proche des acteurs à quelque niveau que ce soit.

Ce projet donne un cadre qui rassemble tous les acteurs qui contribuent directement ou indirectement à atteindre nos objectifs.

Ce projet basé sur l'échange et l'épanouissement évoluera grâce à la diversité des rencontres et à la diversité des contextes.